

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU - WISSEMBOURG
COMMUNE DE MOTHERN 67470

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

17, Rue de la Mairie
Téléphone : 03 88 54 60 22
mairie@mothern.fr - www.commune-mothern.eu

Mothern, le 09 février 2023

AFFICHAGE

La prochaine réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le

Mardi, 28 février 2023 à 18 h
à la grande salle de musique de la salle polyvalente
- 51, route du Rhin – 67470 MOTHERN

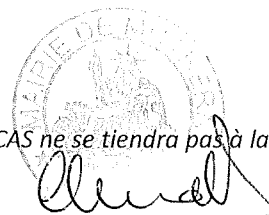
ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022
3. Approbation du Compte de Gestion 2022
4. Approbation du Compte Administratif 2022
5. Affectation du résultat 2022
6. Vote du Budget Primitif 2023
7. Nomenclature comptable et budgétaire M57 : Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
8. Demande d'aide financière pour l'accueil d'une famille de réfugiés Ukrainiens par une famille Mothernoise
9. Bilan de la fête des Aînés 2022

Diverses communications

Isabelle SCHMALTZ,
Maire
Présidente du CCAS

En raison de la reconstruction d'une nouvelle mairie, la réunion du CA du CCAS ne se tiendra pas à la Mairie mais à la salle polyvalente.



Date de publication électronique sur le site internet de la commune : 09 février 2023